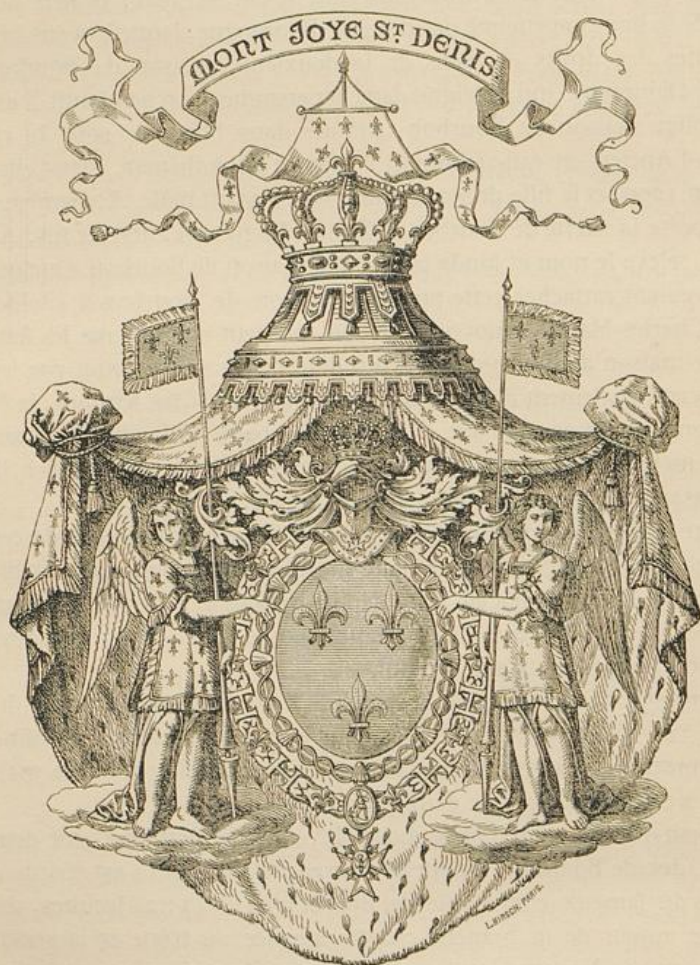


MAISON DE FRANCE

BOURBON



La maison de Bourbon est la plus ancienne et la plus noble de l'Europe. Quelques historiens prétendent faire remonter plus haut l'origine de la maison de Savoie, mais ils n'ont à leur service que des conjectures quand ils veulent

lui faire franchir le XI^e siècle et la rattacher à l'ancienne maison de Saxe dont le comte Ludol (850) fut le fondateur. La maison de Savoie ne peut remonter sûrement qu'à Humbert aux Blanches-Mains qui vécut de 985 environ à 1048.

La maison de Bourbon est une branche détachée du tronc capétien dans la personne de Robert de Clermont, sixième fils de Louis IX (saint Louis). Le premier sire de Bourbon de cette haute lignée fut Louis I^{er}, duc de Bourbon, fils de Robert, ci-dessus nommé, petit-fils par conséquent de saint Louis. Le nom et la seigneurie de Bourbon lui vinrent par sa mère, Béatrix de Bourgogne, de la ligne capétienne des ducs de Bourgogne, laquelle avait hérité par les femmes des droits et biens de la deuxième maison de Bourbon, dite Bourbon-Dampierre, qui s'éteignit dans la personne d'Archambault X en 1249. La première maison de Bourbon, connue dans l'histoire sous le nom de Bourbon-l'Ancien, et qui remontait à Aymar ou Adhémar, s'était elle-même éteinte en 1200, et la fille de son dernier représentant mâle, Archambault VIII, avait apporté la sirie de Bourbon à Guy de Dampierre, dont le fils, Archambault IX, releva le nom et fonda la seconde maison de Bourbon. Quelques historiens veulent rattacher cette première maison de Bourbon à Childebrand, frère de Charles-Martel. Quoi qu'il en soit, on peut voir que par les femmes la troisième maison de Bourbon, celle qui descend de saint Louis par les hommes, descend également d'une branche capétienne par les femmes, la branche bourguignonne, et par Mahaut, fille d'Archambault VIII, elle se rattacherait, suivant quelques-uns, à la dynastie carlovingienne, ou du moins à l'un des plus puissants compagnons de Charles le Simple.

Cette descendance féminine était seule à rappeler, car pour la descendance masculine il n'en est pas de plus claire ni qui soit plus nettement établie. Pas un anneau de la chaîne n'a été brisé depuis Robert le Fort (866) jusqu'à Hugues Capet, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis IX et depuis ce dernier jusqu'aux Bourbons vivants aujourd'hui.

La maison de Bourbon est la septième branche collatérale issue du tronc capétien. Les six autres sont éteintes dans leur descendance masculine, ainsi que le rameau des Valois issu de Charles, frère de Philippe IV. La maison de Bourbon a compté elle-même deux branches.

Le petit-fils de saint Louis, Louis I^{er}, duc de Bourbon, eut deux fils : 1^o Pierre, duc de Bourbon, auteur de la branche aînée qui s'est éteinte dans la personne du fameux connétable de Bourbon en 1527 ; 2^o Jacques, comte de la Marche, auteur de la branche cadette appelée au trône en la personne de Henri IV, roi de Navarre, seul représentant mâle et légitime, en 1589, de la dynastie capétienne. C'est de son fils, Louis XIII, que descendent les deux branches françaises de la maison de Bourbon, les seules dont nous ayons à nous occuper ici. Il suffira de rappeler que les Bourbons de Naples et de Parme sortent de la branche des Bourbons d'Espagne par Philippe d'Anjou, petit-fils

de Louis XIV, qui devint roi d'Espagne en 1700 sous le nom de Philippe V. En acceptant le trône de Charles II, Philippe dut renoncer pour lui et pour ses descendants à jamais revendiquer des droits sur la couronne de France.

BRANCHE AÎNÉE

HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARTOIS, duc DE BORDEAUX, né le 29 septembre 1820, fils de CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, duc DE BERRY, et de *Marie-Caroline-Ferdinande-Louise*, fille de feu François I^{er}, roi des Deux-Siciles; le duc assassiné le 13 février 1820, la duchesse décédée le 17 avril 1870.

Le duc DE BORDEAUX (*Comte DE CHAMBORD*) a épousé le 9 novembre 1846 MARIE-THÉRÈSE-BÉATRICE-GAËTANE DE MODÈNE, archiduchesse D'AUTRICHE-ESTE, née le 14 juillet 1817.

Demeures habituelles : château de Frohsdorff et Goritz (Autriche).

BRANCHE CADETTE, dite D'ORLÉANS

Chef de la Branche : LOUIS-PHILIPPE-ALBERT D'ORLÉANS, comte DE PARIS, né le 24 août 1838, fils de FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI, duc D'ORLÉANS et de la princesse HÉLÈNE DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN;

Marié le 31 mai 1864 à MARIE-ISABELLE-FRANÇOISE-D'ASSISE, née le 21 septembre 1848, fille du duc DE MONTPENSIER, dont :

- 1° *Marie-Amélie-Louise-Hélène*, née le 28 septembre 1865;
- 2° *Louis-Philippe-Robert*, duc d'Orléans, né le 6 février 1869;
- 3° *Hélène-Louise-Henriette*, née le 16 juin 1871;
- 4° *Isabelle-Marie-Laure*, née le 7 mai 1878;
- 5° *Louise-Françoise-Marie-Laure*, née le 25 février 1882.

FRÈRE : *Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand* D'ORLÉANS, duc DE CHARTRES, connu dans la guerre de 1870-71 sous le nom de ROBERT LE FORT, né le 9 novembre 1840, marié le 11 juin 1863 à *Françoise-Marie-Amélie* D'ORLÉANS, fille du prince DE JOINVILLE, née le 14 août 1844, dont :

- 1° *Marie-Amélie-Françoise-Hélène*, née le 13 janvier 1865.
- 2° *Robert-François-Philippe-Ferdinand-Marie*, né le 11 janvier 1866.
- 3° *Henri*, né le 16 octobre 1867.
- 4° *Marguerite*, née le 25 janvier 1869.
- 5° *Jean-Pierre-Clément-Marie*, né le 4 septembre 1874.

ONCLES

I. LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, duc DE NEMOURS, chevalier de la Toison d'or, né le 25 octobre 1814, marié le 27 avril 1840 à *Victoire-Auguste Antoinette*, née le 14 février 1822, fille de *Ferdinand*, duc DE SAXE-COBOURG-GOTHA, veuf le 10 novembre 1857 dont :

1° *Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston* D'ORLÉANS, COMTE D'EU, maréchal au service brésilien, né à Neuilly le 28 avril 1842, marié le 15 octobre 1864 à *Isabelle*, fille de DOM PEDRO II D'ALCANTARA, empereur du Brésil, dont :

a) *Pedro* D'ALCANTARA, prince du Grand-Para, né le 15 octobre 1875.

b) *Louis-Marie-Philippe*, né le 16 janvier 1878.

c) *Antoine-Louis-Philippe*, né le 9 août 1881.

2° *Ferdinand-Philippe-Marie* D'ORLÉANS, duc D'ALENÇON, né le 12 juillet 1844, marié le 28 septembre 1860 à *Sophie-Charlotte-Auguste*, duchesse DE BAVIÈRE, sœur de l'impératrice d'Autriche, dont :

a) *Louise-Victoire-Marie-Amélie-Sophie*, née le 9 juillet 1869.

b) *Philippe-Emmanuel-Maximilien-Marie-Eudes*, né le 18 janvier 1872.

3° *Marguerite-Adélaïde-Marie*, née le 16 février 1846, mariée le 15 janvier 1872 au prince *Ladislas CZARTORYSKI*;

4° *Blanche-Marie-Amélie-Caroline-Louise-Victoire*, née le 28 octobre 1857.

II. FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, PRINCE DE JOINVILLE, né le 14 août 1818, marié le 1^{er} mai 1843 à *Françoise-Caroline*, née le 2 août 1824, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

a) *Françoise-Marie-Amélie*, née le 14 août 1844, mariée le 11 juin 1863 au duc DE CHARTRES.

b) *Pierre-Philippe-Jean-Marie* D'ORLÉANS, duc DE PENTHIÈVRE, né le 4 novembre 1845.

III. *Henri-Eugène-Philippe-Louis* D'ORLÉANS, duc D'AUMALE, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française, né le 16 janvier 1822, marié le 25 novembre 1844 à *Marie-Caroline-Auguste*, née le 16 avril 1822, fille du prince de SALERNE, veuf le 6 décembre 1869.

IV. ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, duc DE MONTPENSIER, né le 31 juillet 1824, infant d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, marié le 10 octobre 1846 à *Marie-Louise-Ferdinande* DE BOURBON, infante d'Espagne, née le 30 janvier 1832, sœur de la reine ISABELLE, dont :

1^o *Marie-Isabelle-Françoise-d'Assise*, née le 21 septembre 1848, mariée au comte DE PARIS;

2^o *Antoine-Marie-Louis-Philippe-Jean-Florence*, né à Séville le 23 février 1866.

TANTE

Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde D'ORLEANS, née le 3 juin 1817, mariée le 20 avril 1843 au prince *Auguste* DE SAXE-COBOURG-GOTHA, veuve le 26 juillet 1881.

ARMES

L'ancien écu de France, tel qu'il parut sur les bannières royales au temps de Louis VII, était: *D'azur, aux fleurs de lis d'or sans nombre*. La fleur de lis avait la forme d'un fer de lance et son dessin était très élégant. C'est Philippe III, le Hardi, qui réduisit à trois le nombre des fleurs de lis. Depuis lors l'écu de la maison de France n'a subi d'autres modifications que celles qui résultaient du caprice ou du goût des ornemanistes; les armes de France sont restées *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1*, que l'écu fût rond, ovale ou en forme de bouclier, et que les fleurs de lis fussent élancées comme autrefois ou devinssent épatées comme sous Louis XIV.

Les armes de France ont pour supports ou tenants deux anges et sont surmontées de la couronne royale, fermée par huit demi-cercles, appuyés à leur naissance chacun d'une fleur de lis et réunis au sommet par une autre fleur de lis pleine.

L'écu de la branche cadette porte pour brisure un lambel d'argent en chef.

Les autres branches de la maison de France devenues étrangères ont adopté les armes de leur nouvelle patrie, quelques-unes en les cartelant avec l'écu de France ou en posant l'écu en abîme.